

[Français]

Il laisse dans le deuil sa femme et deux jeunes enfants, à qui nous offrons nos plus sincères condoléances. C'est un triste événement pour sa famille et également pour la politique canadienne.

**M. Charles-Eugène Dionne (Kamouraska):** Monsieur le président, je tiens à remercier sincèrement, en mon nom et au nom de tous mes collègues, le premier ministre suppléant (M. MacEachen) et les chefs des deux autres partis de l'opposition à la Chambre (MM. Clark et Broadbent) des témoignages de sympathie à la fois émouvants et réconfortants que l'on vient d'entendre.

C'est un baume bienfaisant qui contribue à nous aider quelque peu à supporter l'épreuve douloureuse que nous subissons, à la suite de l'événement tragique qui a fauché dans la fleur de l'âge le jeune chef de notre parti, M. André Fortin, que nous avons appris à connaître comme étant un organisateur dynamique, conscient de ses devoirs et de ses responsabilités.

C'est au terme d'une tournée de quatre jours en Colombie-Britannique, d'où il était revenu enthousiasmé de ses rencontres avec les militants et organisateurs du parti, qu'André entreprit le voyage fatal d'Ottawa à sa résidence de Victoria-ville, et que la fatigue devait mettre fin à une carrière prometteuse.

André Fortin, en plus d'être le chef national du Parti Crédit Social du Canada, était pour nous tous un ami. Il savait toujours faire preuve d'un sens aigu de l'à-propos, et il possédait une grande limpidité d'esprit qui lui permettait de trouver le mot juste au moment opportun. Les circonstances se prêtent bien à la citation d'un passage de son dernier discours prononcé à la Chambre des communes le 15 juin 1977. Je cite:

Si nous sommes des hommes de paix, des hommes d'ordre, nous allons nous donner des mécanismes et des lois le démontrant vraiment, de sorte que nous allons punir ceux qui ne se conforment pas à la loi, et encourager ceux qui s'y conforment. Je pense que cela est fondamental.

André Fortin restera dans le souvenir de tous ceux qui ont travaillé avec lui, de ceux qui l'ont côtoyé en politique, et de tous les Canadiens à quelque classe sociale qu'ils appartiennent, un ami. Au cours de sa brève carrière politique, il a donné l'exemple d'un travailleur modèle, qui connaissait les besoins et les aspirations des Canadiens.

A son épouse, à ses enfants, à ses électeurs de Lotbinière et à ses parents nous offrons nos plus sincères condoléances.

● (1410)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je voudrais dire quelques mots, même si ce n'est pas nécessaire d'ajouter aux sentiments déjà exprimés par le chef de chaque parti. Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), M. André Fortin et moi-même avons été élus pour la première fois en 1968, et nous avons toujours été amis. Nous avons commencé notre travail ici en même temps, et toujours nous avons travaillé ensemble dans un esprit de camaraderie très profonde et très sincère. Au nom de tous les députés, je veux offrir mes condoléances les plus sincères à M<sup>me</sup> Fortin et à sa famille.

[Traduction]

Je voudrais me joindre aussi à tous ceux qui ont exprimé ici et dans les journaux le regret que leur cause le décès d'André Fortin. Nul doute que ses lourdes responsabilités en tant que député, comme dans le cas de tous les autres députés d'ailleurs qui prennent au sérieux leurs responsabilités, leur travail ici,

*Pétrole*

leur devoir envers leurs électeurs pour leur expliquer la doctrine du parti, leur devoir à l'égard des travailleurs, surtout à un moment critique dans l'histoire du Québec, et enfin leur obligation envers leur propre famille ont contribué à la grande fatigue qui a eu des conséquences mortelles pour André Fortin. En tant que députés, nous comprenons ce qui lui est arrivé et tous les Canadiens devraient se rendre compte que sa mort est attribuable à son grand dévouement envers ses compatriotes, au respect des engagements de sa charge en tant que député et chef d'un grand parti politique et tous devraient lui rendre l'hommage qui lui est dû.

**Des voix:** Bravo!

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PROPOSITION D'APPUI À UN VETO PRÉSIDENTIEL ÉVENTUEL RELATIVEMENT AU FINANCEMENT DU PROJET DE DÉRIVATION GARRISON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente: la réaffectation de fonds que le Congrès américain a consentis pour continuer la construction du barrage Garrison dans le Dakota du Nord. Comme cette mesure doit avoir des répercussions sérieuses au Manitoba, je propose, avec l'appui du député de Dauphin (M. Ritchie):

Que la Chambre, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, entre en communication avec le président des États-Unis pour l'informer que le Canada appuie inconditionnellement le veto présidentiel que l'on espère concernant cette affaire urgente.

**M. l'Orateur:** Conformément aux dispositions de l'article 43 du règlement, la motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

PROPOSITION D'AFFECTATION DES PROFITS SUPPLÉMENTAIRES À LA PROSPECTION PÉTROLIÈRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande à soulever une affaire urgente: les augmentations du prix du pétrole et du gaz naturel pour les deux prochaines années, dont l'annonce a été faite directement à la presse et non à la Chambre, ce qui a empêché le Parlement d'interroger convenablement le gouvernement au sujet de ses intentions. Comme ces augmentations sont les plus importantes des dernières années et qu'elles rapporteront annuellement aux sociétés pétrolières un profit supplémentaire d'un milliard de dollars sans que rien ne garantisse que les revenus de ces sociétés seront consacrés à la recherche et à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel, et étant donné que les augmentations précédentes ont servi aux sociétés à verser des dividendes, à faire des recherches à l'étranger et à financer les guerres de commercia-